

*Initiatives ministérielles*

Mon examen du projet de loi m'a permis de constater que moi aussi, je le trouve raisonnable, pour la plus grande partie, bien que je me sois toujours opposé aux amendes élevées qu'on fixe pour les employés, et qui n'ont évidemment pas les mêmes conséquences économiques que celles imposées aux employeurs. En réalité, les employeurs peuvent toujours réussir à payer ces amendes, tandis que les particuliers en sont incapables.

L'autre élément qui me dérange de ce projet de loi, c'est le fait qu'il a été présenté justement parce que le directeur des services de médiation a déclaré être incapable de mener sa tâche à bien.

Faisons un survol des événements d'hier. Le directeur de la médiation arrive finalement à Thunder Bay. C'est sa première journée sur place. Il rencontre des représentants du syndicat, puis de l'employeur. Ils s'entendent pour retourner à la table. Une entente est conclue afin que la question en suspens, soit celle des pensions, soit étudiée lors de cette réunion.

Or, au moment où la réunion doit commencer, on apprend par l'intermédiaire d'un reportage de la Presse canadienne que le ministre responsable des Céréales a annoncé que le gouvernement adopterait une loi pour forcer le retour au travail.

Au moment où les participants à la médiation ont été saisis de la nouvelle, le comité de la Chambre des communes chargé des questions de travail était également en réunion. J'ai reçu copie de l'article du reportage de la PC, que j'ai montré au ministre, présent au comité. Le compte rendu de la réunion en fera foi.

Je lui dit que la nouvelle compromettait le travail du directeur des services de médiation. Plus tard dans l'après-midi, j'ai pu m'entretenir avec des représentants syndicaux. Ils m'ont dit tout de suite, avant même que j'aie le temps d'ouvrir la bouche: «Avez-vous entendu ce qu'a dit M. Mayer?» Leur groupe était révolté.

Ils ont dit—and je crois que le directeur de la médiation a fait écho à leurs sentiments—that toute l'atmosphère de la rencontre avait changé en raison de l'annonce politique prématurée et complètement inutile qu'avait faite le ministre des Céréales.

Je ne sais pas si la médiation aurait abouti à un résultat positif. Je n'affirmerai pas gratuitement que si M. Mayer s'était tu, la médiation aurait connu un succès. Je puis cependant affirmer que l'échec de la médiation est attribuable à l'intervention injustifiée du ministre responsable des Céréales.

J'ai déjà été négociateur et je connais toute l'importance d'une ambiance positive lors d'une rencontre. Il est essentiel, pour parvenir à une résolution des problèmes, que chaque partie se sente traitée de façon équitable.

Comme je l'ai dit plus tôt, c'était la première fois hier que les employeurs acceptaient d'étudier la question litigieuse des pensions. Il s'agissait donc de la toute première réunion portant sur la question qui empêche les négociations d'aboutir. Et voilà que tombe le couperet.

C'est le gouvernement qui a laissé tomber le couperet, pas le ministre du Travail qui nous avait dit à la Chambre que nous devions donner une chance à la médiation et qu'il voulait envoyer son médiateur tenter de régler cette question en amenant les deux parties à s'entendre. Ce pouvoir a été retiré au ministre du Travail. C'est le ministre chargé des Céréales, un homme qui ignore totalement ce qu'est un médiateur, qui lui a usurpé son pouvoir. Il est tout à fait insensible au tort que ses paroles pourraient causer.

Ces paroles lui ont peut-être permis de marquer des points dans certaines régions du pays et dans une province à la veille d'élections provinciales, le 21 octobre, mais elles étaient inutiles. Elles étaient déplacées et nuisibles. J'aimerais que le ministre chargé des Céréales soit à la Chambre pour pouvoir présenter ses excuses à la population canadienne.

Je suis de l'ouest du Canada et je comprends les doléances des agriculteurs, surtout par les temps qui courent. Je comprends qu'ils tiennent à avoir l'assurance que leurs céréales seront expédiées. Nous pouvons facilement le comprendre. Nous les appuyons, mais je trouve étrange que le gouvernement tienne à faire adopter son projet de loi maintenant.

Le premier ministre, le ministre de l'Agriculture, le ministre d'État chargé des Céréales ainsi que de simples députés conservateurs ont pris la parole pour dire qu'il fallait expédier les céréales. Pourtant, hier, j'ai posé la question suivante au ministre de l'Agriculture: «Si vous voulez expédier les céréales, pourquoi mettez-vous à pied des travailleurs à Churchill—demain, c'est-à-dire vendredi? Pourquoi fermez-vous le seul port qui n'a pas été frappé par les grèves cette année?»